NOUVEAU PARIS POPULAIRE

Vœu non rattaché relatif à l'amélioration du dialogue social entre la Ville de Paris et les agents de la ville de Paris

Voeu déposé par Céline Verzeletti, Sophia Chikirou, Emile Meunier et l'ensemble des élu·es du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que le dialogue social au sein d'une collectivité territoriale est le garant d'un service public de qualité et du respect des droits des 55 000 agents et agentes qui font vivre notre capitale au quotidien ;

Considérant que le respect dû aux organisations syndicales est le corollaire direct du respect dû aux personnels qu'elles représentent ;

Considérant que sous la mandature d'Anne Hidalgo, les relations avec les organisations syndicales ont été marquées par de fortes tensions, notamment sur la question du temps de travail ou des conditions de travail, sur le manque de concertation, créant une rupture de confiance profonde ;

Considérant les dérives passées en matière disciplinaire, illustrées par le cas des deux agents de Paris Musées sanctionnés pour « refus d'obéissance » après avoir subi des propos racistes de leur hiérarchie ; que cette affaire, finalement tranchée en leur faveur, par le Tribunal Administratif, après une longue bataille judiciaire, demeure le symbole d'une gestion défaillante où la victime est punie plutôt que protégée ;

Considérant que ces mécanismes semblent perdurer, comme en témoignent les alertes actuelles à la division STPP du 20e arrondissement, où des propos racistes auraient à nouveau été signalés sans réponse proportionnée de l'administration ;

Considérant que trop souvent, lorsque les agent-es et syndicats alertent et posent des préavis de grève, l'obligation pour l'employeur d'ouvrir de vrais négociations n'est pas respecté comme c'est précisément le cas pour la mobilisation actuelle des agent-es des bibliothèques de la ville ;

Considérant les faits rapportés lors du Comité Social Territorial (CST) central d'installation du 15 avril 2026, présidé par le nouvel exécutif en la personne du maire Emmanuel Grégoire ;

Considérant avec une vive inquiétude l'attitude qui a pu être perçue comme méprisante lors de cette séance avec une remise en cause du vote à l'urne pour les élections professionnelles, le refus de maintenir des structures de proximité pour les agents (notamment le siège à la DRH) et les menaces sur les ratios de promotion ;

Considérant l'attitude de l'exécutif, qui a quitté la séance avant la fin des interventions syndicales en invoquant un manque de temps, tout en affirmant vouloir décider « seul » sur certains sujets cruciaux, en contradiction directe avec le principe même de la concertation ;

Sur proposition de Céline Verzeletti, Sophia Chikirou, Emile Meunier et l'ensemble des élu·es du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris et l'exécutif parisien :

- Engagent une réelle rupture avec les pratiques de passage en force et restaurent un dialogue social constructif et respectueux des organisations syndicales et des agent·es ;
- Tirent les enseignements des condamnations passées, notamment de l'affaire Paris Musées, afin qu'aucun agent ne soit jamais sanctionné pour avoir défendu ses droits face à des discriminations ;
- Diligentent sans délai une enquête interne sur les faits de racisme signalés à la STPP du 20e arrondissement, pour protéger les agents et sanctionner les auteurs ;
- Répondent rapidement aux demandes d'audience de toutes les organisations syndicales afin d'examiner leurs revendications ;
- Garantissent le respect des prérogatives des élus du personnel et le respect des obligations de l'employeur lors des grèves;
- Maintiennent un calendrier de négociation effectif sur les carrières, les rémunérations et les conditions de travail, en renonçant à toute décision unilatérale.